Mairie d'Asnans-Beauvoisin

Conseil Municipal du 21 Août 2026
Procès-Verbal

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie d'Asnans-Beauvoisin à **20h00** sous la présidence de Mr Éric FLUCHON, Maire.

Membres présents : M. FLUCHON Éric, M. CHEVRIAU Jean-Louis, M. GUYOTY Serge, M. GRAS Alain, M. PRAVAZ Cédric, M. MOTTARD Philippe, M. BARRAUX Nicolas, M. SORTEGAGNA Cyrille (suppléant), Mme CHARLES Catherine, Mme PILARD Christelle, Mme PICARD Sylviane, Mme HENGUELY Sylvanie, Mme FLAIVE Nathalie, Mme BRELOT Adeline, Mme PERROT Celina.

Excusé : M. PEREIRA Christophe

Mme FLAIVE Nathalie est nommée secrétaire de séance.

- Le procès-verbal du Conseil Municipal en date du 12 Mai 2026 est approuvé à l'unanimité de ses membres présents.

1. **Cadastre du Bief Tacot :**

Le Conseil Municipal :

- ✓ PREND connaissance de la rectification au cadastre des parcelles concernées par le cours d'eau du Bief Tacot.
- ✓ VALIDE à l'unanimité de ses membres présents cette rectification.
- ✓ AUTORISE M. Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

2. **Locations communales :**

Le Conseil Municipal :

- ✓ PREND connaissance de la sortie du locataire du logement n°1 au 3A Rue du 19 Mars 1962, Mme Hélène FUMEY, le 14 août 2026.
- ✓ Après l'état des lieux réalisé, sans dégradations,
- ✓ DECIDE à l'unanimité de ses membres présents de rembourser la caution de 551€ et le trop-perçu du loyer d'août (soit 17j), soit 312,31€ au locataire sortant.
- ✓ AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

Le Conseil Municipal :

- ✓ PREND connaissance de la location du logement n°1 au 3A Rue du 19 Mars 1962, à compter du 17 août 2026 attribuée à Mme PRINCE Françoise pour un loyer de 569,52€ et 90€ de charges pour chauffage.
- ✓ VALIDE le renouvellement à l'unanimité de ses membres présents.
- ✓ AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

3. Convention transport de bus :

Le Conseil Municipal :

- ✓ PREND connaissance du renouvellement de la convention 2026-2028 relative à l'accompagnement dans les transports scolaires du Jura entre la collectivité employeur et le Conseil Régional, l'actuelle arrivant à échéance en août 2026. L'objet de cette convention précise les modalités d'organisation et de financement de l'accompagnement dans les cars assurant le transport scolaire des élèves de maternelle. Cette aide financière s'élève à 50% du coût total.
- ✓ VALIDE à l'unanimité de ses membres présents cette convention.
- ✓ AUTORISE Mr le Maire à signer tout document s'y rattachant.

4. Travaux réalisés :

Le Conseil Municipal :

- ➢ PREND connaissance des travaux réalisés durant l'été :
 - réalisation d'une dalle en béton armé devant l'atelier communal, coût total : 4245€,
 - éclairage du terrain de pétanque, changement de lampadaires (LED) coût total : 3640€.
- ➢ VALIDE à l'unanimité de ses membres les travaux réalisés.
- ➢ AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

5. Remboursement brumisateurs :

Le Conseil Municipal :

- ➢ PREND connaissance de l'achat de brumisateurs dans le cadre du plan canicule ; brumisateurs remis par les membres du CCAS aux aînés de 73 ans et plus.
- ➢ DECIDE à l'unanimité de ses membres présents, de rembourser la somme de 236,91€ à Mme Flaive Nathalie.
- ➢ AUTORISE Mr Le Maire à signer tout document s'y rattachant.

6. **Vandalisme Salle des Fêtes d'Asnans :**

Le Conseil Municipal :

- PREND connaissance du vandalisme du 26 mai 2026 sur les panneaux d'isolation extérieure de la salle des fêtes d'Asnans, qui a fait l'objet d'une plainte en gendarmerie
- PREND connaissance du devis 5667,32€ HT pour remise en état des panneaux et du reste à charge pour la commune de 369€ (franchise).
- AUTORISE M. le Maire à signer tout document s'y rattachant.

7. **Questions diverses :**

- Renouvellement des membres de la CLET (Commission Locale des Charges Transférées), qui est une instance obligatoire dans les EPCI (Établissement Public de Coopération Intercommunale) ; pour la commune, M. CHEVRIAU Jean-Louis est nommé représentant et M. MOTTARD Philippe est nommé suppléant.
- Devis toit pétanque, deux devis réalisés, en attente d'un troisième devis.
- Demande d'une administrée de créer un Conseil Municipal des Jeunes.
- Réunion fibre le 21 septembre de 8h à 12h à la salle des fête d'Asnans, pour l'arrêt du réseau cuivre sur la commune.
- Volets roulants sur les fenêtres côté Sud Salle des fêtes d'Asnans, devis à prévoir.
- Pétition à Beauvoisin pour sécurisation de la vitesse route de Neublans, pour rappel la commune a demandé au département de faire des comptages, à la gendarmerie de faire des contrôles, …
- Maisons fissurées, quelques demandes, information à faire via Panneau Pocket en vue d'un recensement.
- Affaissement sur accotement route de Beauvoisin suite à un ancien branchement en attente non obstrué. Réfection prise en charge par le Syndicat des Trois Rivières / Sogedo.
- Réunion commission bois pour revoir le règlement de l'affouage et définir les lots de bois, mardi 8 septembre à18h.
- Élagage des chênes vers le château d'eau.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h15.

Asnans-Beauvoisin, le 21 Août 2026

La secrétaire de séance,
Mme Nathalie FLAIVE

Le Maire,
M. Éric FLUCHON